



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VILLE DE MONTIVILLIERS

03/05/2021

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS À LA RESTAURATION SCOLAIRE ET À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

À partir du 10 mai, les familles ayant un enfant scolarisé dans une école montivillonne pourront l'inscrire à la restauration scolaire ainsi qu'à l'accueil périscolaire pour l'année 2021/2022.

La Ville de Montivilliers compte sur son territoire, en établissements publics, 6 écoles pré-élémentaires (Charles Perrault, Louise Michel, Jean de la Fontaine, Pont Callouard, Jules Collet et Marius Grout) et 5 écoles élémentaires (Louise Michel, Jules Collet, Jules Ferry, Marius Grout, Victor Hugo). Qu'il s'agisse des repas du midi ou de l'accueil avant et après les cours, l'inscription des enfants scolarisés dans ces établissements est obligatoire et renouvelable tous les ans.

L'inscription peut se faire selon deux manières :

- En se connectant sur le Kiosque Famille (<https://montivilliers.kiosquefamille.fr>), en cliquant sur « inscription à une activité » puis en choisissant parmi les options « restauration scolaire/périscolaire matin/périscolaire soir ».
- En prenant rendez-vous auprès du Service Education Jeunesse, du lundi 10 mai au vendredi 9 juillet et en fournissant un justificatif de domicile de moins de trois mois, la dernière attestation du quotient familial de la CAF et le carnet de santé avec les vaccinations à jours

Compte tenu de la crise sanitaire et des mesures de protection, les parents sont invités à privilégier les démarches en ligne.

En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, il est conseillé de prendre contact avec l'infirmière municipale au 02.35.30.56.91.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr